

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

Herausgeber: Office central suisse du tourisme

Band: 4 (1944)

Rubrik: Activité du Siège auxiliaire de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Activité du Siège auxiliaire de Lausanne

La propagande en faveur des instituts privés d'éducation, qui est l'une des tâches principales du S.A.L., a été poursuivie notamment par les mesures ci-après:

1. mise au point d'un nouveau tirage des éditions française et allemande de la brochure « L'enseignement privé en Suisse » (liste provisoire 3^e édition), qui sortira prochainement de presse;
2. préparation du « Guide complet de l'enseignement en Suisse » (public et privé) qui sera distribué par nos agences à l'étranger dès que les circonstances le permettront;
3. collaboration à l'édition du numéro spécial de la revue « La Suisse ». Ce numéro est sous presse et sortira au cours de 1945, en une édition française et une édition allemande;
4. conformément aux décisions prises à la séance des représentants des associations de l'enseignement privé, le 31 janvier 1944, trois campagnes de *publicité collective* ont été organisées en faveur de cet enseignement. Au total 59 annonces, dont 37 en février, 10 en juin et 12 en août, ont paru dans les principaux journaux de la Suisse allemande, romande et italienne. 20 à 25 instituts ont participé à cette campagne. Cette publicité sous forme d'annonces a été appuyée par une *propagande rédactionnelle* sous forme d'articles rédigés, à la demande et aux frais de l'O.C.S.T., par des personnalités des milieux de l'enseignement; 16 articles ont été distribués à 195 journaux;
5. des courts métrages de films 16 mm. ont été montés et sont destinés à illustrer des conférences;
6. étude et organisation d'une action d'aide aux instituts, en collaboration avec l'Office fédéral des transports, la Fiduciaire hôtelière et l'Association suisse de l'enseignement privé.

Un voyage d'information dans les principaux instituts privés du pays avait été préparé à l'intention des directeurs des plus importants bureaux de renseignements de nos stations. Pour des raisons d'économie il n'a pu avoir lieu jusqu'à présent.

Le S.A.L., en collaboration avec la Conférence du tourisme romand, continue à suivre de près la question de l'extension de la statistique hôtelière aux établissements d'éducation privés. Un rapport a été envoyé à cet effet à l'Office fédéral des transports à l'intention du Bureau fédéral de statistique.

Dans le domaine de la *propagande générale*, le S.A.L. a collaboré aux actions de propagande suivantes: Région du Léman: propagande de printemps, de Pentecôte et d'hiver; propagande de printemps en faveur de Genève et campagne d'été de la région Fribourg-Neuchâtel-Jura bernois. Il a contribué à la *propagande rédactionnelle* par la distribution, dans la presse du pays, d'une centaine d'articles divers, ainsi que de nombreux communiqués. Il a participé régulièrement à l'édition du service de presse d'expression française et rédigé un certain nombre d'articles et textes divers pour la revue «La Suisse» et d'autres publications, telles que: La Suisse au travail, Cahiers de la Radio, le Pays de Vaud, le programme des Championnats romands de ski, les dépliants Pays de Vaud et Zermatt. De même, il s'est chargé de nombreuses adaptions en français d'articles et rapports en langue allemande.

Il n'a cessé d'entretenir des relations suivies avec les studios de la radio Suisse romande avec lesquels il a travaillé en étroite collaboration à toutes les émissions de caractère touristique. C'est ainsi qu'il a fourni les textes ou les indications nécessaires à 52 chroniques hebdomadaires «Toi et moi en voyage», aux émissions-concours suivantes: 6 «itinéraires-surprises», 10 «voyages en zig-zag», 5 «Micro-Parade»; il a collationné et fait diffuser 23 bulletins d'enneigement des stations romandes et 5 bulletins d'enneigement sur toutes les stations suisses, avant que le bulletin sportif des CFF ne soit régulièrement distribué. Il peut être intéressant de noter que la durée totale de l'ensemble des émissions touristiques auxquelles le S.A.L. a participé est de 14 h. 35 min., sans compter un certain nombre de «Salutations romandes» auxquelles il a également coopéré.

En matière de films, le S.A.L. s'est chargé d'un nouveau découpage et montage d'un film scolaire de 16 mm. Il a composé les commentaires des bandes «Payerne», «Fontes

Helvetiae » et « Musée National », ainsi qu'un scénario pour un court métrage du Ciné-Journal Suisse consacré au printemps. Il est parvenu à inclure le film « La Suisse musicienne » dans le circuit des cinémas populaires romands.

Son service de *conférences* a été chargé de l'organisation de nombreuses séances cinématographiques, notamment dans les camps de réfugiés et d'internés, de même que dans plusieurs clubs et sociétés du pays. Avec l'aide des Sociétés de développement des principales localités du pays romand, il a organisé les représentations des premiers films de la série « Trésors d'art », et, dans le courant de décembre, un cycle de causeries scolaires dans sept villes (14 séances) au cours desquelles fut projeté le film « Un peuple de skieurs ». De nombreux films et diapositives ont été mis à la disposition de sociétés privées pour leurs soirées récréatives.

Le S.A.L. reste en rapports étroits avec les *associations régionales et locales* romandes. Il a pris une part active à plusieurs de leurs manifestations, notamment le Jubilé Olympique, les Jeux académiques suisses, le Congrès de psychologie et de pédagogie sportives, et le Théâtre du Château à Lausanne, les représentations du Théâtre du Jorat, les Courses de Morges, la Quinzaine neuchâteloise et le Salon romand du livre à Neuchâtel, la Saison genevoise, la Saison de Zermatt et diverses manifestations au Tessin et dans les Grisons.

Dans le cadre des *actions spéciales*, il faut signaler l'organisation d'un voyage des représentants de la région du Léman à Zurich et à Bâle, d'un voyage de littérateurs français et espagnols dans le Tessin, la préparation d'un voyage d'étude dans la région du Léman des employés des bureaux de renseignements des six principales villes du pays; la mise au point d'une documentation précise sur toutes les stations romandes pour en établir un répertoire détaillé à l'usage des agences de voyages et des agences de l'O.C.S.T. à l'étranger.

En plus du matériel qu'il remet régulièrement à ses correspondants habituels, le *service du matériel* a distribué 900 affiches de manifestations diverses et expédié 1700 envois de prospectus à des adresses choisies. Il est en relations suivies avec de nombreux commerçants de toute la Suisse romande auxquels il pu envoyer des affiches et des agrandissements photographiques pour la décoration de leurs *vitrines*. Ce genre de collaboration entre le commerce privé et le S.A.L. se développe chaque année. Deux

décorations particulièrement réussies ont été réalisées, l'une à l'intérieur, l'autre dans les vitrines des grands magasins de l'« Innovation » à Lausanne. Une action spéciale de décoration de vitrines des principaux magasins du Jura a été entreprise peu avant l'époque des vacances horlogères.

La *Conférence du tourisme romand* (*C.T.R.*), présidée par le Chef du S.A.L., s'est réunie 5 fois. C'est au cours de ces séances qu'a été décidée la création d'une Conférence économique du tourisme romand, qui aura plus spécialement pour tâche la discussion et la défense des problèmes économiques liés aux questions touristiques des régions représentées.

Les cadres du S.A.L. n'ont pas subi de changement au cours de cet exercice. MM. Blaser, chef de l'agence de Paris, et Berguer, chef de l'agence de Bruxelles, ont fait un voyage d'études à leur agence respective et en sont revenus avec d'utiles renseignements sur la réorganisation de ces agences et les perspectives du tourisme d'après-guerre. Ils ont repris leurs fonctions temporaires au S.A.L. en attendant de rejoindre définitivement leur poste à l'étranger.

IV. Activité des agences à l'étranger

1. Généralités

Au cours de ce quatrième exercice on ne peut signaler aucun changement important dans l'exploitation de nos agences. Les remarques qui dans le précédent rapport annuel étaient consacrées, d'une part, à l'organisation de cet important service et, d'autre part, aux tâches de nos agences pendant la guerre, sont également valables pour cette dernière année.

Non seulement le travail de nos agences a été maintenu au même niveau que jusqu'ici, mais nous avons fait un nouveau pas en avant dans l'extension du réseau de nos agences, conformément à une décision prise en 1943 déjà. C'est dans ce but que M. Thiessing s'est rendu, en novembre, à Lisbonne, pour préparer la création d'un nouveau point d'appui dans cette ville. Il en revint en décembre avec un contrat de location qui assure à notre Office des locaux adéquats à l'Avenida da Liberdade 158 A. Les démarches en vue des travaux d'aménagement confiés à l'architecte Max Kopp ont été immédiatement entreprises. Il a été